

Protocole simplifié – Atelier Chaudronnerie Structures métalliques

Le protocole repose sur 5 principes fondamentaux :

- le maintien de la distanciation physique,
- l'application des gestes barrières, en particulier les règles de port du masque,
- la limitation du brassage des élèves,
- le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels,
- la formation, l'information et la communication



Présence des élèves dans l'établissement :

- uniquement sur les séances indiquées sur l'emploi du temps
- sur le temps de pause méridienne si séances matin et après-midi
- port du masque obligatoire ; changé toutes les 4 heures

Toilettes : sanitaires à l'entrée de l'atelier de chaudronnerie

Bureaux de la vie scolaire : accès restreint, entrée par la porte donnant dans le hall, sortie par la salle de permanence.

Déplacements :

Les activités dans l'établissement sont organisées de façon à minimiser les déplacements de personnes. Tous les déplacements se font dans le calme, sans courir, si des personnes se croisent, chacun se met à droite dans le sens de son déplacement.

Repas de midi :

Pas de réouverture de la demi-pension.

L'espace extérieur situé entre les salles 02 et 03 est mis à disposition des élèves et des personnels qui souhaitent manger sur place, dans le respect des gestes barrières et de la propreté du lycée.

Déroulement d'une séance à l'atelier de Chaudronnerie – Structures métalliques :

Entrée du lycée	Portail principal (pas de tourniquets) ; fil d'attente en respectant une distance de 1m
Entrée dans le bâtiment	Désinfection des mains à la solution hydroalcoolique dans le hall
Déplacement vers l'atelier de Chaudronnerie – Structures métalliques	Entrée par le hall, couloir vers les ateliers, accès à l'atelier de Structures Métalliques
Mise en tenue - vestiaires	En accès restreint à 2 élèves en même temps et en respectant les zones neutralisées et les règles affichées à l'entrée.
Lancement du TP	Accueil en classe éventuellement – distribution des documents de TP
Activité	Respecter les consignes sanitaires indiquées par l'enseignant (nettoyage de poste)
Lavage de main	A l'eau et au savon – robinets de l'atelier ; respect des gestes barrière
Pause	Pelouse près du quai de déchargement
Lavage de main	A l'eau et au savon – robinets de l'atelier ; respect des gestes barrière
Activité	Respecter les consignes sanitaires indiquées par l'enseignant (nettoyage de poste)
Déshabillage- vestiaires	En accès restreint à 2 élèves en même temps et en respectant les zones neutralisées et les règles affichées à l'entrée.
Lavage de main	A l'eau et au savon – robinets de l'atelier ; respect des gestes barrière
Sortie	Par le quai, puis contourner le bâtiment par la gauche jusqu'au portail principal

Aucune sortie de l'établissement n'est autorisée au cours de l'activité. Il n'est ainsi par exemple pas possible de faire une pause cigarette dans le temps de l'activité.